

Sommaire exécutif du rapport d'évaluation de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut

Sommaire

En octobre 2010, après deux ans de travail, les organismes partenaires ont lancé officiellement la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut qu'ils avaient contribué à élaborer. Ces partenaires comprennent des représentants du gouvernement du Nunavut, de Nunavut Tunngavik Inc., de la GRC (Division V) et de l'Ikitiahimalugu Inuuhiik Katimajit/le Embrace Life Council. La Stratégie est le résultat d'un travail de collaboration des partenaires pour identifier les approches appropriées en matière de prévention du suicide au Nunavut, en s'appuyant sur des recherches fondées sur des données probantes, les pratiques d'autres provinces et territoires et les résultats de consultations communautaires effectuées au Nunavut, ainsi que sur des discussions avec les intervenants clés œuvrant dans le domaine de la prévention du suicide.

La Stratégie de prévention du suicide du Nunavut s'articule autour d'une vision collective de prévention du suicide au Nunavut, que les partenaires partagent et approuvent :

« Les partenaires ont la vision d'un Nunavut où le suicide n'est plus normalisé, où le taux de suicide est semblable ou même inférieur à celui de l'ensemble du Canada. Ce sera un Nunavut où les enfants et les jeunes du Nunavut pourront grandir dans un milieu plus sûr et stimulant, où les gens possèdent les compétences nécessaires pour surmonter les défis, faire des choix positifs, et s'engager dans des relations constructives. »¹

Après la publication de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut, les partenaires ont élaboré un plan d'action conformément à un engagement important formulé dans la Stratégie. Ce plan d'action de deux ans et demi couvre la période de septembre 2011 à mars 2014, et comprend une série de mesures visant la prévention du suicide, l'intervention et la postvention (c.-à-d. le soutien suivant une tentative de suicide ou un décès par suicide). Il décrit les mesures spécifiques que les partenaires mettront en œuvre dans huit secteurs d'engagement, les responsabilités afférentes, les calendriers et les résultats escomptés².

Voici les huit secteurs d'engagements du plan d'action :

1. Approche ciblée et proactive de prévention du suicide
2. Renforcement de la gamme des services en santé mentale
3. Compétences des jeunes
4. Formation sur la prévention du suicide
5. Recherche sur le suicide et la prévention du suicide
6. Communication et partage de l'information
7. Développement sain dès la petite enfance
8. Initiatives de développement communautaire

¹ La Stratégie de prévention du suicide du Nunavut, Octobre 2010, p. 2.

² Plan d'action de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut : du 1^{er} septembre 2011 au 31 mars 2014.

Les partenaires de la Stratégie sont conscients que les mesures entreprises dans chacun des huit secteurs d'engagement ne produiront pas une réduction immédiate du nombre de suicides ou de comportements suicidaires au Nunavut; ils croient cependant que leur mise en œuvre rapide et efficace produira les résultats escomptés au fil du temps.

Évaluation de la Stratégie et du Plan d'action

Dans le cadre de la Stratégie et du Plan d'action, les partenaires ont tenu à rendre compte de leurs engagements en prévoyant des outils et des processus rigoureux d'évaluation. En 2014, le comité de mise en œuvre, chargé de la supervision de la Stratégie et du Plan d'action, et formé de représentants de tous les partenaires, a entrepris une évaluation officielle de la Stratégie. Le présent rapport en présente les résultats et les conclusions détaillés. L'évaluation, effectuée d'octobre 2014 à mars 2015, adopte des méthodes normalisées, notamment celles utilisées dans d'autres évaluations semblables effectuées au Nunavut³. Les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants :

1. Évaluer les progrès réalisés quant à la concrétisation de la vision globale de la Stratégie;
2. Évaluer les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs et l'accomplissement des actions et des tâches établis dans le plan d'action 2011-2014;
3. Évaluer la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action en tant que processus de collaboration (c.-à-d. la façon dont les partenaires ont travaillé ensemble);
4. Tirer des leçons des réussites de la Stratégie et du Plan d'action, et identifier les secteurs ayant besoin d'améliorations (c.-à-d. les recommandations).

La Stratégie de prévention du suicide du Nunavut : une initiative de partenariat

La Stratégie de prévention du suicide du Nunavut (SPSN) représente un projet unique de collaboration parmi des partenaires qui s'attaquent à l'un des problèmes sociaux les plus urgents du Nunavut à l'heure actuelle. Bien que l'approche de partenariat, regroupant gouvernement, organismes inuit, communautés et autres parties prenantes, se soit confrontée à des défis au cours de la première année de mise en œuvre, certains des succès de la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action sont attribuables au processus de collaboration et à l'engagement des partenaires, qui est de réaliser la vision globale de la Stratégie. Les partenaires reconnaissent qu'en dépit des contraintes des mandats de leurs organismes respectifs et de l'absence généralisée de ressources dédiées à la prévention du suicide au Nunavut, des progrès ont été réalisés dans plusieurs secteurs du plan d'action, et ce, grâce à l'approche de partenariat et à la persévérance à relever les nombreux défis et à pallier aux différences relatives aux attentes, au processus et aux résultats.

L'évaluation conclut que les « bons » organismes dirigent la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action, mais recommande que les partenaires trouvent à l'avenir des moyens de renforcer l'engagement d'autres organismes à l'échelle territoriale, régionale et communautaire.

³ Le cadre d'évaluation comprend un « modèle logique » d'évaluation, des indicateurs de rendement et une « matrice d'évaluation » des questions clés, des indicateurs et des sources de données. Les méthodes d'évaluation utilisées sont notamment l'examen de la documentation et des données primaires et complémentaires, des renseignements importants provenant d'entrevues, des entrevues auprès des intervenants, d'un sondage des partenaires sur leur collaboration dans le cadre de la SPSN, et d'un sondage auprès des travailleurs communautaires de première ligne et des intervenants.

Pertinence de la Stratégie

Dans l'ensemble, la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut et le Plan d'action sont perçus comme des initiatives très pertinentes et importantes au Nunavut à l'heure actuelle. Les buts et les objectifs de la Stratégie sont fortement associés aux huit engagements présentés dans le plan d'action ainsi qu'à des objectifs particuliers, tels que la prestation de cours sur la prévention du suicide à l'intention des Nunavummiut, et l'augmentation des compétences des jeunes. Les partenaires conviennent que la Stratégie est en lien avec les mandats et les priorités de leurs organisations.

Les buts et les objectifs de la Stratégie et du Plan d'action sont moins apparents pour les intervenants et les travailleurs communautaires de première ligne. Un sentiment d'ambivalence existe concernant l'efficacité de la Stratégie et du Plan d'action d'accroître la capacité des collectivités du Nunavut, une capacité qui leur permettrait de s'attaquer aux problèmes de suicide et de prévenir les comportements suicidaires. Toutefois, à la suite de la mise en œuvre de la Stratégie et d'autres initiatives, comme les campagnes de sensibilisation du public aux questions du suicide et de la maladie mentale, et grâce à des formations sur la prévention du suicide, on note une plus grande ouverture à discuter du suicide au sein de la société du Nunavut, et une plus grande aptitude chez les Nunavummiut à offrir de l'aide aux personnes à risque.

Résultats : Engagements et objectifs du Plan d'action

En ce qui concerne les engagements et les objectifs du plan d'action, l'évaluation conclut que des progrès ont été effectués en vue de réaliser la plupart des objectifs établis. Ce constat est particulièrement vrai dans le cas de l'engagement 1 (Approche ciblée de la prévention du suicide), de l'engagement 2 (Renforcement de la gamme des services en santé mentale), de l'engagement 3 (Outiller mieux les jeunes pour qu'ils puissent surmonter plus facilement les épreuves de la vie et les émotions négatives), et de l'engagement 4 (Offrir de la formation sur la prévention du suicide de manière systématique et globale).

Bien que les partenaires aient fait progresser certaines recherches sur le suicide au Nunavut, notamment sur les facteurs de risque comme la violence sexuelle, d'autres objectifs de recherche appartenant à l'engagement 5 (Soutenir la recherche sur le suicide au Nunavut), y compris d'établir un calendrier de recherche sur le suicide au Nunavut et d'organiser un symposium de recherche, ne sont pas atteints.

Des progrès ont été réalisés au chapitre de l'engagement 6 (Communication et partage de l'information) à la suite de campagnes de sensibilisation du public et de campagnes de communication visant à expliquer les facteurs de risque pouvant entraîner des comportements suicidaires, à déstigmatiser la santé mentale, et à fournir de l'information sur les ressources et les services d'aide offerts aux Nunavummiut, notamment les jeunes.

Les résultats de l'évaluation portant sur l'engagement 7 (Développement sain dès la petite enfance) comportent deux aspects. En premier lieu, l'évaluation conclut que certains objectifs ne sont pas atteints, en partie parce qu'ils n'avaient pas été établis selon des calendriers réalistes et en toute connaissance du processus d'élaboration des politiques du Nunavut (p. ex. le temps et les ressources nécessaires pour élaborer des programmes adaptés au Nunavut). En deuxième lieu, l'évaluation n'a pas permis d'évaluer les progrès escomptés pour certains objectifs, en raison entre autres d'énoncés trop

vagues dans le plan d'action (p. ex. Favoriser le sain développement des enfants au Nunavut) et du manque de données de base.

Pour terminer, en ce qui concerne l'engagement 8 (Soutien pour que les collectivités s'engagent dans des initiatives de développement communautaire), l'évaluation conclut que certains des objectifs sont atteints, et que des progrès ont été réalisés par rapport à d'autres. Une vaste gamme d'initiatives sont en cours à l'échelle communautaire, qui sont directement ou indirectement liées à la prévention du suicide, à la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut et au Plan d'action.

Les tableaux ci-dessous présentent le sommaire des résultats de l'évaluation pour chacun des huit engagements du Plan d'action et des objectifs connexes.

Engagement 1 - Approche ciblée et proactive de prévention du suicide

	Objectif	Évaluation des résultats
1.1	Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dressera une liste d'initiatives qui seront menées à l'échelle du GN.	Des progrès ont été réalisés
1.2	Renforcer la collaboration interorganismes au niveau communautaire.	Des progrès ont été réalisés
1.3	Améliorer la collaboration interministérielle afin d'identifier et de soutenir les enfants présentant des indicateurs de comportements à risque, notamment la faible fréquentation scolaire.	Des progrès ont été réalisés
1.4	Améliorer la communication avec les travailleurs de première ligne du MSSS pour répondre aux besoins des enfants présentant des indicateurs de comportements à risque.	Des progrès ont été réalisés

Engagement 2 - Renforcement de la gamme des services en santé mentale

	Objectif	Évaluation des résultats
2.1	Examen exhaustif de la Stratégie d'intervention en matière de toxicomanie et de santé mentale du Nunavut et de la <i>Loi sur la santé mentale</i> .	Des progrès ont été réalisés
2.2	Amélioration de l'infrastructure utilisée pour offrir des services de santé mentale au Nunavut.	Des progrès ont été réalisés
2.3	Renforcer les capacités professionnelles dans le domaine de la santé mentale au Nunavut.	Des progrès ont été réalisés
2.4	Améliorer la capacité de répondre rapidement et efficacement aux comportements suicidaires chez les enfants.	Des progrès ont été réalisés
2.5	Renforcer les services de santé mentale et de bien-être disponibles à Iqaluit offrant du soutien aux autres collectivités du territoire.	Des progrès ont été réalisés
2.6	Fournir aux personnes en deuil de l'aide adaptée à l'âge et à la culture.	L'objectif n'a pas été atteint

2.7	Fournir du soutien accru aux groupes communautaires de counseling œuvrant dans les collectivités.	Impossible d'évaluer les progrès.
2.8	Fournir du soutien accru aux collectivités et aux travailleurs de première ligne en cas d'épidémie de suicides (plusieurs suicides dans un temps relativement court) dans une collectivité ou une région.	L'objectif n'a pas été atteint
2.9	Soutien accru à la ligne d'aide Nunavut Kamatsiaqtut.	Objectif en cours de réalisation
2.10	Soutien accru pour le Embrace Life Council.	Objectif en cours de réalisation

Engagement 3 -Compétences des jeunes

	Objectif	Évaluation des résultats
3.1	Accroître la base de connaissances et élaborer des solutions et des stratégies afin que les événements défavorables de la vie aient moins d'impact sur la résilience des jeunes et leur capacité d'adaptation par rapport au risque accru de suicide.	Des progrès ont été réalisés
3.2	Mettre en œuvre des programmes spécifiques ciblant la population générale des jeunes, notamment les jeunes à risque de suicide, comme les premiers soins en santé mentale (PSSM) pour les jeunes; offrir régulièrement dans les collectivités des programmes fondés sur les forces des jeunes.	Des progrès ont été réalisés
3.3	Collaboration continue afin d'aborder la question du suicide dans le cadre des programmes d'études.	L'objectif n'a pas été atteint
3.4	S'assurer que les fonds de la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les jeunes autochtones (SNPSJA) sont dépensés pour mettre en œuvre les engagements du plan d'action de la SPSN.	Objectif en cours de réalisation
3.5	Offrir des possibilités de formation aux jeunes sur des sujets comme la capacité d'adaptation, la gestion de la colère, les modes de vie sains, la prévention du suicide et la santé et le bien-être général.	Des progrès ont été réalisés
3.6	Accroître et soutenir l'accès à des activités saines pour les jeunes au niveau communautaire.	Des progrès ont été réalisés
3.7	Mettre sur pied et soutenir des initiatives de counseling par les pairs dans les collectivités.	L'objectif n'a pas été atteint
3.8	Soutenir le développement de réseaux de jeunes aux niveaux régional et territorial.	L'objectif n'a pas été atteint
3.9	Mise sur pied de campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes au sujet des facteurs de risque et des comportements ayant un impact sur le taux de suicide.	Objectif en cours de réalisation

Engagement 4 - Formation sur la prévention du suicide

	Objectif	Évaluation des résultats
4.1	Offrir à tous les Nunavummiut intéressés la formation Uqaqatigiiluk!/Parlons-en! une version de la Formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (ASIST) adaptée pour le Nunavut.	Des progrès ont été réalisés
4.2	Former et soutenir les professionnels et les bénévoles des collectivités qui souhaitent devenir formateur du programme Uqaqatigiiluk!/Parlons-en!	Des progrès ont été réalisés
4.3	Accroître le soutien offert aux jeunes du secondaire présentant des risques de suicide.	Des progrès ont été réalisés

Engagement 5 - Recherche sur le suicide et la prévention du suicide

	Objectif	Évaluation des résultats
5.1	Mettre sur pied un partenariat de recherche, et élaborer un calendrier de recherche concernant des enjeux pertinents pourant sur la prévention du suicide, l'intervention en cas de suicide et l'intervention postérieure au suicide.	Des progrès ont été réalisés
5.2	Effectuer de la recherche afin d'identifier les interventions susceptibles de briser le cycle de la violence physique et sexuelle (enfant/adulte) puisque ce type de violence constitue un important facteur de risque de suicide plus tard dans la vie.	L'objectif n'a pas été atteint
5.3	Effectuer de la recherche concernant les facteurs de risque liés à des comportements suicidaires propres au Nunavut pour lesquels il existe actuellement peu d'information, notamment les conséquences du taux élevé de consommation de cannabis à l'adolescence ou de la violence sexuelle envers les enfants.	L'objectif n'a pas été atteint
5.4	Collecte et publication de données sur les tentatives de suicide.	Des progrès ont été réalisés
5.5	Élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation formel concernant la mise en œuvre de tous les aspects de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut.	Des progrès ont été réalisés

Engagement 6 - Communication et partage de l'information

	Objectif	Évaluation des résultats
6.1	Élaborer et mettre en œuvre un plan global de communication de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut.	L'objectif n'a pas été atteint
6.2	Préparer et diffuser des ressources visant à : <ul style="list-style-type: none"> • expliquer les facteurs de risque pouvant entraîner des comportements suicidaires; • déstigmatiser la santé mentale et la demande d'aide en cas 	Objectif en cours de réalisation

	de détresse mentale; <ul style="list-style-type: none"> fournir de l'information sur la façon d'obtenir de l'aide aux personnes en détresse mentale. 	
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Engagement 7 - Développement sain dès la petite enfance

	Objectif	Évaluation des résultats
7.1	Collaboration continue avec d'autres initiatives du MSSS, notamment la Stratégie de santé publique (SSP) et la Stratégie sur la santé maternelle et néonatale (SSMN), ainsi que des initiatives de développement comme la Stratégie de prévention de la violence familiale.	Impossible d'évaluer les progrès.
7.2	Favoriser le sain développement des enfants au Nunavut.	Impossible d'évaluer les progrès.
7.3	Mettre sur pied un projet pilote de programme d'études comprenant des apprentissages sociaux et affectifs dans les écoles élémentaires de l'ensemble du Nunavut.	Des progrès ont été réalisés
7.4	Développer l'expertise et obtenir le financement requis pour permettre la mise sur pied et le fonctionnement d'un programme étoffé de développement de la petite enfance (DPE) dans toutes les collectivités du Nunavut.	Des progrès ont été réalisés
7.5	Élaborer un programme favorisant l'acquisition de bases positives et l'apprentissage de mécanismes de protection dans les garderies du Nunavut.	L'objectif n'a pas été atteint

Engagement 8 - Initiatives de développement communautaire

	Objectif	Évaluation des résultats
8.1	Soutenir les collectivités afin qu'elles puissent obtenir des ententes de financement plus souples.	Des progrès ont été réalisés
8.2	Présenter la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut aux groupes et organismes communautaires. Établir des partenariats selon les besoins pour mettre en œuvre des aspects spécifiques de la Stratégie.	Des progrès ont été réalisés
8.3	Identifier des personnes ressources et des intervenants communautaires pouvant contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut.	Des progrès ont été réalisés

Efficacité et ressources

L'évaluation examine dans quelle mesure les ressources sont allouées à la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action et cherche à savoir si elles sont utilisées de façon efficace. On sait qu'au Nunavut, le financement pour les activités de prévention du suicide est en partie *direct* (p. ex. financement de campagnes de sensibilisation du public sur la question de la prévention du suicide, ligne d'aide

Kamatsiaqtut) et en partie *indirect* (p. ex. financement de services de santé mentale, développement de la petite enfance et initiatives de mieux-être communautaire).

L'évaluation conclut que dans l'ensemble, l'utilisation des ressources allouées à la Stratégie et au Plan d'action ne s'est pas avérée efficace. Certaines ressources consenties pour la Stratégie et le Plan d'action n'ont pas été utilisées efficacement pour poursuivre les objectifs et la mise en œuvre de la Stratégie, bien que ces ressources aient malgré tout contribué aux fins d'initiatives particulières de prévention du suicide.

Un thème clé ressort du processus d'évaluation, à savoir que dans le cadre du Plan d'action, les partenaires se sont engagés à l'égard d'actions et de résultats escomptés qui n'étaient pas réalistes, compte tenu des ressources disponibles (humaines, financières et organisationnelles) et de la période limitée de deux ans et demi du Plan d'action.

L'évaluation présente un compte-rendu sur les fonds alloués à Embrace Life Council, qui servent de mécanisme institutionnel principal pour l'exécution des tâches nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action. L'évaluation explique de quelle manière ces fonds sont utilisés pour réaliser certaines initiatives spécifiques de prévention du suicide. Elle rend compte également des engagements de financement des organisations partenaires visant divers aspects du Plan d'action.

L'évaluation recommande que les partenaires établissent un mécanisme clair, transparent et commun qui permette à l'avenir de mieux faire le suivi, la surveillance et la présentation de rapports concernant les ressources financières consenties pour la prévention du suicide.

Intégration

La Stratégie de prévention du suicide du Nunavut et le Plan d'action font partie des nombreux projets stratégiques de développement social que le GN poursuit dans le territoire par le biais de partenariats avec des organismes inuit et autres organismes et intervenants. Selon l'évaluation, il y a peu d'évidence d'intégration ou de coordination stratégique ou organisée au préalable de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut avec certains de ces autres stratégies et projets. Toutefois, comme il n'y a qu'un nombre assez limité de personnes qui prennent part aux initiatives de politiques sociales au Nunavut, et que dans plusieurs cas les représentants des organismes partenaires assument plusieurs fonctions et participent à de multiples initiatives, comités et forums, un certain niveau d'intégration se produit de fait de façon informelle. Il s'agit d'un résultat positif, mais on doit reconnaître qu'il n'y a aucun système ou processus établi officiellement pour intégrer la Stratégie de prévention du suicide avec d'autres stratégies et initiatives du GN, d'organismes inuit et autres parties prenantes.

Durabilité

L'évaluation indique que la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut reçoit un très fort appui sous sa forme actuelle. Les partenaires et autres parties prenantes ne demandent aucune modification à la Stratégie elle-même. Ils sont conscients que réaliser la vision de la Stratégie, en particulier la réduction des taux de suicide au Nunavut, est un objectif à long terme nécessitant des efforts soutenus des partenaires et autres. L'évaluation recommande de conserver la Stratégie sans la modifier pour le moment. Elle recommande par ailleurs que la vision, les objectifs et les approches de prévention du suicide établis dans la Stratégie, incluant les partenariats et les approches fondées sur des données probantes, servent à l'établissement d'un deuxième plan d'action.

L'évaluation recommande que le deuxième plan d'action se fonde sur les réussites et les réalisations du premier plan d'action, et assure la continuation de plusieurs initiatives dont la mise en application ou la mise à l'essai furent couronnées de succès de 2011 à 2014 (p. ex. formation sur la prévention du suicide à l'intention des Nunavummiut, ÉduRespect, programme « Dix étapes »). Elle conclut qu'en établissant un nouveau plan d'action, les partenaires doivent fixer des objectifs réalistes et atteignables, suggérer des mesures pour y arriver, et s'assurer que les ressources soient disponibles pour en garantir la mise en œuvre.

L'évaluation note qu'on doit se pencher sur certaines conditions nécessaires à la viabilité de la Stratégie à court, à moyen et à long terme. Un engagement permanent envers un processus de partenariat et de collaboration fait partie de ces conditions, de même que de meilleurs moyens de communication avec les collectivités et les Nunavummiut, non seulement au sujet de la Stratégie mais aussi sur la question de la prévention du suicide et du suicide en général.

Conclusion

En dépit des défis initiaux rencontrés lors de la mise en œuvre de la Stratégie de prévention du suicide au Nunavut, l'évaluation conclut que, dans l'ensemble, des progrès ont été réalisés au chapitre des engagements formulés par les partenaires dans le plan d'action, et que des objectifs spécifiques et certains résultats escomptés de la Stratégie ont été atteints. On recense de nombreuses réalisations positives ainsi que des occasions ayant permis d'apprendre à apporter des améliorations à l'avenir, que ce soit à la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut en tant qu'initiative de partenariat, ou que ce soit concernant des interventions particulières de prévention du suicide au Nunavut.

Malheureusement, malgré le fait que des progrès ont été réalisés à l'égard de secteurs précis de la Stratégie et du Plan d'action, la vision globale formulée dans la Stratégie ne s'est pas réalisée à l'heure actuelle. Il n'y a aucune évidence que les taux de suicide du Nunavut sont en baisse, et pour la plus grande partie, les partenaires et les intervenants ne croient pas que d'autres éléments de la vision (c.-à-d. faire en sorte que le suicide ne soit plus normalisé, offrir des milieux sécuritaires et stimulants aux enfants) n'aient été atteints, malgré le sentiment que certains progrès s'accomplissent lentement.

L'évaluation formule 42 recommandations portant sur un vaste éventail de sujets. Les partenaires sont invités à étudier ces recommandations ensemble, dans un véritable esprit de collaboration, et à définir les priorités qu'ils poursuivront lors de la prochaine phase de mise en œuvre de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut, et dans le cadre du Plan d'action subséquent.